



Moyens d'action de DNF.

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 7 janvier 2008

Il est scandaleux d'apprendre qu'un bar de Lyon refuse de se conformer à la nouvelle loi visant à lutter contre le tabagisme passif et qu'en plus le tenancier fasse de cette infraction sa publicité. DNF a agi et après un contrôle de police, tout le monde s'est remis à fumer. Quels moyens de pression a encore l'association ? La même chose se produit sur l'île d'Ouessant (voir <http://videos.tf1.fr/video/news/sci...> „3675498,00-loi-anti-tabac-resistants-sur-ile-ouessant-.html). Qu'est-ce que DNF compte faire contre cette situation qui semble presque être une lutte vaine ?

Réponse :

DNF n'a pas l'habitude de se lancer dans des opérations sans lendemain. Vous serez certainement tenu au courant par la presse des suites qui ne vont pas manquer de se produire car cet appel à la rébellion contre le décret ne peut pas rester impuni.